



*Bureau des radiocommunications*

*(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)*

Lettre circulaire  
CR/219

1 septembre 2004

## **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT\***

**Objet:** Logiciel de saisie de données pour la préparation des besoins de radiodiffusion numérique à utiliser pour l'exercice de planification et l'élaboration d'un projet de plan en vue de la seconde session de la Conférence régionale des radiocommunications chargée de planifier le service de radiodiffusion numérique de Terre dans certaines parties des Régions 1 et 3, dans les bandes de fréquences 174-230 MHz et 470-862 MHz.

**Références:** Résolutions de la première session de la Conférence régionale des radiocommunications chargée de planifier le service de radiodiffusion numérique de Terre dans certaines parties des Régions 1 et 3, dans les bandes de fréquences 174-230 MHz et 470-862 MHz - (CRR-04), Genève, 2004.

Lettre circulaire CR/215 du BR du 9 juillet 2004 et son Corrigendum 1

A l'attention du Directeur général

Madame, Monsieur,

1 Comme il en avait été chargé par la Conférence régionale des radiocommunications chargée de planifier le service de radiodiffusion numérique de Terre dans certaines parties des Régions 1 et 3 dans les bandes de fréquences 174-230 MHz et 470-862 MHz (CRR-04), à sa première session, le Bureau des radiocommunications a élaboré le logiciel de saisie de données visé dans la Résolution COM5/1 de cette Conférence, qui pourrait être utilisé pour soumettre les besoins de radiodiffusion numérique, sous forme électronique, dans les formats décrits dans la Lettre circulaire CR/215 du 9 juillet 2004. Ce logiciel peut être téléchargé depuis le site web de l'UIT (<http://www.itu.int/ITU-R/conferences/rrc/rrc-04/intersession/index-fr.asp>). Il est décrit dans l'Annexe de la présente Lettre circulaire.

---

\* La présente Lettre circulaire s'adresse essentiellement aux Etats Membres de la Région 1 (à l'exception de la Mongolie) et à la République islamique d'Iran. Elle est de nature purement informative pour les autres Etats Membres.

2 Le logiciel décrit permettra aux administrations de soumettre leurs besoins de radiodiffusion numérique dans le format électronique requis. Toutefois, vous pouvez utiliser votre propre méthode pour soumettre vos besoins de radiodiffusion numérique, à condition que les formats respectent les spécifications indiquées dans la Lettre circulaire CR/215.

3 Les caractéristiques de ce logiciel, ainsi que d'autres indications concernant les formats électroniques décrits dans la Lettre circulaire CR/215, seront présentées au prochain séminaire du BR (Genève, 15-19 novembre 2004).

4 Il est rappelé que, conformément au programme d'activités pendant la période intersessions (Annexe 2 de la Résolution COM5/1), les administrations des Etats Membres appartenant à la zone de planification devront soumettre leurs besoins de radiodiffusion numérique dans les délais suivants:

- avant le 28 février 2005, pour le premier exercice de planification; et
- avant le 31 octobre 2005, pour l'élaboration du projet de plan qui sera soumis à la CRR-06.

5 Le Bureau reste à la disposition de votre administration pour toute précision dont elle pourrait avoir besoin concernant les sujets traités dans la présente Lettre circulaire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

V. Timofeev  
Directeur du Bureau des radiocommunications

## **Annexe: 1**

### Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT.
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications.

## Annexe 1

### Description générale du logiciel de saisie de données à utiliser pour créer des besoins de radiodiffusion numérique dans le cadre des activités de la CRR

Le logiciel de saisie de données CRR doit permettre à un opérateur de saisir les données, puis d'effectuer une validation partielle de chaque fiche de notification et enfin de créer un fichier texte de sortie dans le format défini dans la Lettre circulaire CR/215.

#### *Spécifications pour le matériel et le logiciel*

Ordinateur personnel standard avec système d'exploitation Windows 95, 98, NT, 2000 (ou plus récent) et une résolution d'écran de 1 024 × 768 pixels ou plus.

#### *Installation*

Le progiciel est diffusé dans un fichier appelé **DCap\_BCBT\_Dig.zip**. Il est suggéré de créer un sous-répertoire spécifique (par exemple, ...\\RRCDData\\) et de dézipper les fichiers d'installation qui s'y trouvent. L'étape suivante consiste à faire tourner le programme **Setup.exe** en suivant les instructions apparaissant à l'écran jusqu'à ce que le processus d'installation ait été mené à son terme (par défaut, le logiciel sera installé dans le sous-répertoire **Program Files\\DCap\_BCBT\_Dig**).

#### *Description du logiciel*

Le logiciel est disponible en anglais, en français et en espagnol. Toutefois, dans la version 1.00, les messages d'erreur de validation sont en anglais uniquement.

Il existe cinq types différents de fiches de notification:

- DS1 - Assignation de radiodiffusion sonore numérique (T-DAB).
- DT1 - Assignation de radiodiffusion télévisuelle numérique (DVB-T).
- DS2 - Allotissement de radiodiffusion sonore numérique (T-DAB).
- DT2 - Allotissement de radiodiffusion télévisuelle numérique (DVB-T).
- DA1 - Sous-zone d'allotissement pour la radiodiffusion numérique.

Le type de fiche de notification à remplir devrait être sélectionné à partir de la page d'accueil. Le fichier de sortie électronique peut contenir plusieurs fiches de notification du même type.

Le fichier de données de sortie sera stocké là où le logiciel a été installé. Le nom de ce fichier est créé automatiquement. Toutefois, il est possible de changer le nom de fichier par défaut avant de sauvegarder la première fiche de notification.

Enfin, toutes les corrections qu'il pourrait être nécessaire d'apporter aux fichiers de données de sortie peuvent être faites à l'aide d'un éditeur de texte standard (par exemple, Notepad).

Les utilisateurs du logiciel sont invités à vérifier régulièrement l'adresse web <http://www.itu.int/ITU-R/conferences/rrc/rrc-04/intersession/index-fr.asp> à laquelle le Bureau conservera la version la plus récente pour téléchargement.

***Autres développements***

Le Bureau met actuellement au point deux applications complémentaires en vue d'améliorer la validation et de faciliter les modifications et les suppressions de besoins notifiés antérieurement.

***Assistance***

Pour toute assistance concernant le présent logiciel, la personne à contacter est M. Alberto Mendez, Chef de la Division de la publication et de l'enregistrement des services de Terre, téléphone: +41 22 730 5574, télécopie: +41 22 730 5785, e-mail: [brmail@itu.int](mailto:brmail@itu.int).

---